

Recenser un projet artistique et culturel sur l'application ADAGE

Préambule

État des lieux du recensement

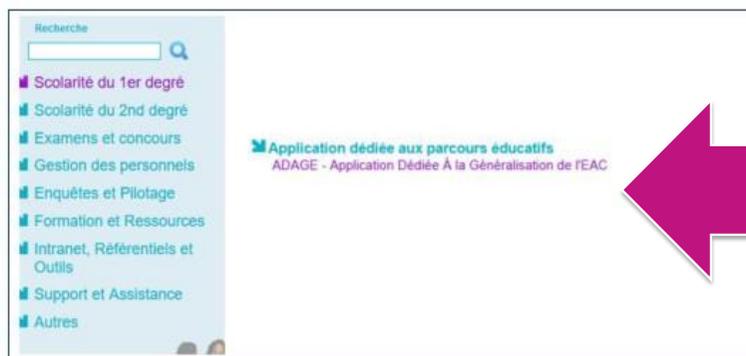
Pour l'heure, ne sont recensés sur ADAGE que les actions ayant fait l'objet d'un appel à projets : format 12h, atelier scientifique, de cycle 3 avec Cultures Collèges, PAE de la Ville de Belfort. Ou de l'inscription à un dispositif ou un concours : maternelles et écoles au cinéma, Petits champions de la lecture, Dis-moi dix mots, Les Petits artistes de la mémoire...

Il reste à recenser les actions dont l'inscription ne se fait pas directement sur ADAGE.

D'abord, les dispositifs financés : résidences territoriales d'éducation artistique et culturelle, résidence artistique Création en cours, projets départementaux en arts plastiques, projets financés par les TER, par la Cité éducative, le CLEA de Belfort.

Ensuite, les actions menées à l'initiative de l'école : sorties (spectacle, exposition, visite d'une structure) et accueils (d'un spectacle, d'un artiste ou d'une artiste...).

Se connecter



Pour vous connecter à ADAGE :

- Allez sur <https://arenb.ac-besancon.fr/>
- Renseignez vos identifiant et mot de passe
- Choisissez le domaine « Scolarité du 1^{er} degré »
- Cliquez sur « ADAGE - Application Dédiée À la Généralisation de l'EAC » dans la rubrique « Application dédiée aux parcours éducatifs »

NB - A la fin de toute manipulation, penser à « Enregistrer » : bouton en bas de chaque formulaire.

1. Direction d'école : accorder les droits de rédacteur aux enseignants

Le profil de rédacteur de projet est attribué par la direction de l'école. Ce profil permet de recenser les projets et de participer aux appels à projets et à candidatures.

Tutoriel vidéo : 1' 17''

2. Cas n°1 : saisir les effectifs réels

Sur la page d'accueil de l'application, une alerte vous demande de saisir les effectifs réels.

Alerte pour compléter avec les effectifs réels. Cliquer pour ouvrir le projet et accéder aux « Classes engagées ».

Vous avez participé à un appel à projets ou un dispositif en fin d'année N-1. Une fois ADAGE synchronisée avec ONDE, vous devez créer les groupes classes réels en **associant classes et enseignants**.

Classes prévisionnelles : 22 CM2

Classes engagées : * Sélectionner les classes.

Créer un groupe-classe

Identifier l'enseignant responsable. Faire défiler le menu déroulant pour choisir la classe. Sélectionner les élèves en totalité ou seulement ceux qui sont concernés. Activer la flèche pour créer le groupe. Enregistrer.

3. Cas n°2 : créer un formulaire pour recenser les effectifs



Sur la page d'accueil, cliquer sur « Je renseigne mes projets ». La page « Projet d'école » s'ouvre. Vérifier l'année ou changer d'année scolaire.



Choisir la rubrique et cliquer le +.



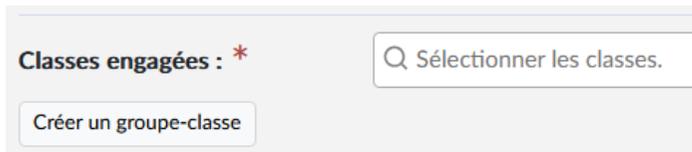
a) Pour recenser un projet lié à un dispositif (bleu)



Choisir le dispositif dans le menu déroulant, au besoin taper un mot clef. Sélectionner. Le formulaire s'ouvre.

NB - Seuls les champs * « Titre », « Classes engagées » et « Domaines » sont obligatoires.

Donner un titre. Choisir une ou plusieurs « Priorités pédagogiques » dans le menu déroulant. Désigner un partenaire si nécessaire. Nommer le domaine artistique.



Pour associer les effectifs, procéder comme pour le Cas n°1 ci-dessus.

b) Pour recenser un projet lié à un autre projet, en dehors des dispositifs (mauve).

Choisir la rubrique et cliquer le +.

Choisir un type d'action dans le menu déroulant, les projets de cette catégorie étant définis de manière générique : projet articulant les trois piliers de l'EAC, action de sensibilisation artistique, rencontre avec des artistes, etc. Sélectionner. Le formulaire s'ouvre.

NB - Seuls les champs * « Titre », « Classes engagées » et « Domaines » sont obligatoires.

Pour associer les effectifs, procéder comme pour le Cas n°1 ci-dessus.

c) Pour recenser un projet lié à une chorale, une classe à horaires aménagés, une classe orchestre

Choisir la rubrique et cliquer le +.

Choisir un type d'enseignement artistique dans le menu déroulant. Sélectionner. Le formulaire s'ouvre.

NB - Seuls les champs * « Enseignement artistique » et « Classes engagées » sont obligatoires.

Pour associer les effectifs, procéder comme pour le Cas n°1 ci-dessus. Attention, il sera sans doute nécessaire de créer des groupes indépendants des classes.

4. Modifier un élément recensé en cours d'année

Tout projet peut être modifié en cours d'année : correction, lien vers une page internet pour valorisation, bilan.

Depuis la page d'accueil, aller sur le « Projet d'école », en cliquant sur **Je renseigne mes projets** ou sur « Établissement »



Cliquer sur l'onglet correspondant [1] pour afficher son contenu et sélectionner [2] le projet à modifier ou à supprimer.

Le détail du projet s'ouvre alors.



Pour l'enseignement artistique (vert) et les autres projets (mauve).



Pictogramme du crayon pour modifier.
Pictogramme de la poubelle pour supprimer.
Pictogramme du document pour exporter en pdf.

Pour les appels à projets et dispositifs (bleu).



Appels à projets et dispositifs sans commission. Case avec pictogramme du crayon pour modifier.

Appels à projets avec commission et financement. Pictogramme du crayon pour modifier les détails : effectifs, lien, bilan... Pictogramme pour accéder au formulaire validé.